

CREATION DE NEXUS

**Une nouvelle société
pour commercialiser les
services de Transfert
Électronique de
Documents.**

France Câbles et Radio vient de créer une nouvelle filiale, NEXUS, spécialisée dans le domaine des services numériques de transmission et de messagerie professionnels.

NEXUS a pour vocation de commercialiser et d'exploiter sur le marché français les produits et services de Transfert Electronique de Documents (TED), dont FCR a assuré la promotion depuis 1981, à travers sa filiale CFCT et dans le cadre du service TRANSFAX.

NEXUS a conclu des accords avec un partenaire américain, la société NETEXPRESS, filiale du groupe DHL, qui met en place aux Etats-Unis et dans plusieurs autres pays un service de Transfert Electronique de Documents. NETEXPRESS a été reconnue par la FCC américaine et la DTRE française comme un "carrier international" spé-

FCR ASSURE L'INGENIERIE DE RESEAUX DE DIFFUSION TV/RADIO PAR SATELLITES



A gauche, station composite "FCR" Ø 1,8 m

Initialement créé pour mettre en place, en France et en Europe, les stations numériques du programme TELECOM 1, le département "Ingénierie Réseaux Numériques" de France Câbles et Radios s'est vu confier par la D.G.T., en décembre 1985, une nouvelle mission: réaliser l'ingénierie des équipements permettant la réception, grâce aux satellites Telecom 1, de programmes télévisés et radiophoniques: 5^e et 6^e chaînes, puis Europe 1, RFM, RMC et RTL.

Dans une première phase, une quinzaine de stations ont été installées sur différents sites de diffusion hertzienne de TDF, en un délai record de 2 mois, permettant au public de recevoir la 5^e, puis la 6^e chaîne de télévision. Au 30 juin 1986, plus de 40 sites étaient raccordés aux réseaux... D'après le planning de réalisation, près de 60 villes françaises pourront capter ces programmes à la fin de l'année.

Suite page 4

INFOS

Coopération Franco-Néerlandaise en conseil et ingénierie de réseaux de communication d'entreprises.

France Câbles et Radio (FCR) et INTERCAL BV, deux compagnies leader en France et aux Pays-Bas en conseil et ingénierie de réseaux de communication d'entreprises, ont signé le 15 mai 1986 un accord de coopération commerciale et technique visant à mettre en commun leurs compétences en Europe dans les domaines de la téléphonie, de la télé-informatique et des réseaux privés, tant nationaux qu'internationaux.

Lors de la signature, Monsieur Jacques Champeaux, Directeur Général de FCR, déclarait: "L'internationalisation croissante des marchés et la multiplicité des problèmes de réseaux de communication d'entreprises justifient la mise en commun des compétences de deux compagnies reconnues et désireuses de développer leur synergie." Et le Docteur Henk Kivits, Directeur Général d'INTERCAL BV, d'ajouter: "FCR et INTERCAL offrent à nos clients tant français, néerlandais qu'euro-péens une gamme de compétences uniques dans le conseil en communication d'entreprises, syn-

FCR ASSURE L'INGENIERIE DE RESEAUX DE DIFFUSION TV/RADIO PAR SATELLITES

Les travaux de mise en place des réseaux de diffusion en stéréo, via Telecom 1, des émissions de RFM, RMC, RTL et Europe 1 ont débuté parallèlement : plus de 30 stations sont déjà opérationnelles.

Les prestations offertes par l'équipe ingénierie de FCR sont multiples : choix des installateurs (CIAC et SNEF), reconnaissance des sites avec TDF, ordonnancement des équipements, études techniques d'adaptation des matériels et création de nouveaux concepts d'installation (redondance, sécurité, fiabilité), installation et recette technique sur site...

La maintenance et l'exploitation sont ensuite assurées par les équipes régionales des PTT (EQUIL) et par LOCATEL, dans le cadre d'un contrat passé avec la DTRE.

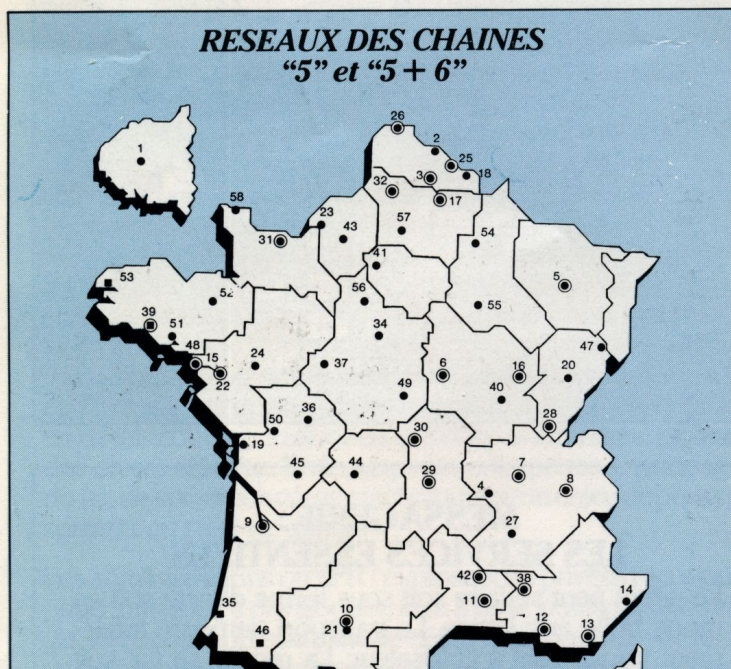
Les stations, construites par TELSPACE, sont dotées d'une tête hyperfréquences, d'un démodulateur, de dispositifs assurant la redondance, et d'une antenne parabolique dont le diamètre varie de 1,10 m (radio uniquement) à 3,5 m (réception TV en bord de zone) ; l'antenne standard généralement installée est de 2,3 m.

En parallèle, toute une gamme de stations a été développée pour répondre aux différents besoins : réception d'un seul satellite, sélection Multi-satellites, ou réception simultanée des 3 satellites (ECS, Telecom 1, Intelsat).

Une station composite assemblée par FCR et dotée d'une antenne de 1,80 m vient d'être installée sur le toit de l'immeuble situé 24, rue des Jeûneurs, abritant l'équipe Ingénierie (photo) ; cette station permet, en réception, la sélection d'une chaîne TV parmi les 15 diffusées par les 3 satellites : ses caractéristiques et ses possibilités d'utilisation ont été démontrées au Directeur Général des Télécommunications et au Président de FCR le 18 juillet.

La mise en œuvre de ces nouveaux réseaux de diffusion a constitué, pour FCR, une des activités majeures de l'année 86 : elle a révélé l'aptitude d'un système à satellites, tel que Telecom 1, à constituer dans des délais records des réseaux radio et vidéo, et sa grande souplesse d'utilisation, adaptée à l'évolution des besoins.

Elle a aussi permis à l'équipe Ingénierie de FCR de conforter sa compétence en installation de réseaux "sur mesure", et d'entamer un processus de développement et d'expérimentation de nouveaux systèmes.



SITES TRANCHE A - 15/2/86

(14 sites)

- 1 - PARIS - Rue J.-Goujon
- 2 - LILLE - Lambersart
- 3 - LENS - Bouwigny
- 4 - SAINT-ETIENNE - Croix de Guisay
- 5 - NANCY - Malzeville
- 6 - NEVERS - Ville
- 7 - LYON - Fourvière
- 8 - GRENOBLE - Tours sans venin
- 9 - BORDEAUX - Bouillac
- 10 - TOULOUSE - Rue R.-Navès
(provisoire) CPE La Filaire
- 11 - NIMES - Ville
- 12 - MARSEILLE - Grande Etoile
- 13 - TOULON - Cap Siciè
- 14 - CANNES - Vallauris

SITES TRANCHE B - 30/3/86

(5 sites)

- 15 - SAINT-NAZAIRE
- 16 - DIJON - Ville
- 17 - SAINT-QUENTIN
- 18 - MAUBEUGE
- 19 - LA ROCHELLE

SITES TRANCHE C - 30/4/86

(2 sites)

- 20 - BESANÇON
- 21 - TOULOUSE 2 - site définitif
(date à confirmer)

SITES TRANCHE D - 30/6/86

(20 sites)

- 22 - NANTES - Haute-Goulaine
- 23 - LE HAVRE - Harfleur
- 24 - ANGERS - Rochefort
- 25 - VALENCIENNES
- 26 - DUNKERQUE
- 27 - VALENCE
- 28 - BOURG-EN-BRESSE
- 29 - CLERMONT-FERRAND - Royat
- 30 - MONTLUÇON
- 31 - CAEN - CHU
- 32 - AMIENS - Dury
- 34 - ORLÉANS - Trainou
- 35 - BAYONNE
- 36 - POITIERS
- 37 - TOURS - Chissay
- 38 - AVIGNON - Le Poutet
- 39 - LORIENT
- 40 - LE CREUSOT
- 41 - MANTES
- 42 - ALÈS

SITES TRANCHE E - 12/9/86

(9 sites)

- 43 - ROUEN - Grand-Couronne
- 44 - LIMOGES - Puy-Rodas
- 45 - ANGOULÈME
- 46 - PAU
- 47 - BELFORT
- 48 - LA BAULE
- 49 - BOURGÈS - Neuvy
- 50 - NIORT - Maisonnais
- 51 - VANNES

SITES TRANCHE F - 12/12/86

(7 sites)

- 52 - RENNES - Saint-Pern
- 53 - BREST - Roc Treduron